

• Notions en comptabilité des entreprises, • Notions sur l'instruction des demandes d'aides	• Sens du contact et du relationnel, • Aptitude à travailler en équipe, • Rigueur, capacité à rendre compte, • Capacité d'adaptation et autonomie, • Gestion des priorités • Application des instructions et réglementations, • Permis voiture obligatoire et déplacements à prévoir (avec découchers éventuels)
Diplôme – Expérience professionnelle	
Minimum baccalauréat validé en cas de candidature d'un agent contractuel	
Contraintes du poste :	
Déplacements possibles. Poste pouvant nécessiter d'accéder à des installations en hauteur (silos).	
Poste clé¹ :	Oui Non X
Poste à caractère sensible² :	Oui Non X
Poste à privilèges³ :	Oui Non X
Personnes à contacter	
Jean JACQUEZ, chef de l'unité « aval céréales-grandes cultures » Jean.jacquez@franceagrimer.fr – Tél : 02.38.77.41.40 Hélène RENAUT, chef de pôle gestion des aides et sécurisation des processus (OCM viticole) helene.renaut@agriculture.gouv.fr – tél : 02.38.77.41.35 Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35	
Conditions de travail	
<i>L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.</i> <i>Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.</i> <i>Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.</i> <i>Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale.</i>	
DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 08 mars 2024	
Le dossier de candidature doit comporter : - Une lettre de motivation, - Un curriculum-Vitae, - Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.	

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.